



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 7 juillet 2016

**Discours de Manuel VALLS, Premier ministre
aux rencontres financières Paris Europlace**

Mercredi 6 juillet 2016

Madame la ministre,
Monsieur le ministre,
Madame la présidente de Région,
Madame la maire,
Monsieur le président de l'association Paris Europlace, cher Gérard MESTRALLET, merci pour ces mots d'accueil,
Mesdames, messieurs,

Michel SAPIN, Axelle LEMAIRE et moi-même tenions à venir à votre rencontre – vous qui êtes des acteurs influents du monde économique et de la finance, vous qui, aussi, venez de tous les continents.

Nous sommes venus, avec la maire de Paris et la présidente de la Région Ile-de-France, pour vous parler de la France, de ce beau pays, de cette grande puissance économique – la cinquième –, de tout ce que nous faisons depuis plusieurs années pour nos entreprises, pour qu'elles se développent, conquièrent de nouveaux marchés, investissent et embauchent. Nous sommes venus pour vous parler – et Valérie PECRESSE et Anne HIDALGO l'ont fait avec des mots précis, avec talent –, aussi, de la Région Ile-de-France et de Paris, de leurs atouts et de leur rayonnement.

Nous sommes devant vous, chacun l'a bien compris, dans un contexte très particulier : la décision du peuple britannique de quitter l'Union européenne.

Cette décision – que la France regrette, mais qu'elle respecte – a créé une onde de choc pour l'ensemble des citoyens européens ; mais aussi, de manière très concrète, pour beaucoup d'entreprises installées au Royaume-Uni et pour beaucoup de citoyens, y compris de nos compatriotes, mais pas seulement, installés au Royaume-Uni. Ils, elles s'interrogent sur les conséquences pour leurs activités ; réfléchissent déjà, nous le savons, à un rééquilibrage sur le continent européen de leurs sièges sociaux, de leurs centres de recherche, de leurs sites de production. Déjà, nous le savons, nous le lisons, des articles fleurissent dans la presse, comparant l'attractivité économique des différentes capitales européennes. Dans ce contexte, face à ce choc, l'histoire s'invite ; chacun l'a compris. Nous devons faire preuve d'élégance : la

Grande-Bretagne est une grande Nation, les Britanniques sont nos amis, et les coopérations vont se poursuivre dans bien des domaines : dans le domaine de la défense, de la sécurité, bien sûr, mais aussi sur le plan économique. Élégance, bien sûr ; mais, en même temps, pas de naïveté. Nous sommes, Gérard MESTRALLET, vous l'avez dit, dans une compétition.

Et nous apportons aujourd'hui des solutions, des réponses à ces entreprises, à leurs salariés, qui s'interrogent et qui attendent, donc, des réponses de notre part pour anticiper et préparer l'avenir. Car les entreprises ont besoin de visibilité.

Dans ce nouvel environnement qui se dessine, nous voulons tous une France attractive. Elle l'est déjà, je crois, par ses atouts, par ses infrastructures, par les réformes que nous menons ; et elle doit le devenir encore davantage.

Attractive comme un paradis fiscal, loin de l'économie réelle ?

Non, bien sûr ! Attractive pour faire venir de nouvelles activités, pour faire venir de nouveaux talents, pour faire venir et accompagner le développement de nouvelles entreprises.

Pourquoi est-ce qu'on fait cela ? Pour aller chercher de la croissance – Valérie PECRESSE a raison. Pour créer de nouveaux emplois. Pour redonner du pouvoir d'achat, et donc pour alimenter notre économie et consolider, aussi, notre modèle social – cela fait partie, également, de nos atouts. Nous connaissons ces débats ; et moi j'assume totalement de dire qu'économie et social vont de pair. Ce sont les entreprises qui créent la richesse qui est ensuite redistribuée. Et donc nous avons besoin d'entreprises performantes, compétitives.

Ces journées d'Europlace, cher Gérard MESTRALLET, sont l'occasion de vous dire notre ambition pour cela.

Vous tous, acteurs du système financier européen et international, le savez : la place de Paris est solide et innovante. Et, comme Anne HIDALGO et Valérie PECRESSE, nous voulons que Paris soit la première place d'Europe ; soit une grande place qui rayonne dans le monde.

La place de Paris est solide, car elle est au cœur de l'Europe et de la zone euro.

Notre objectif est de renforcer encore cette intégration – il ne suffit pas de le dire, il faut savoir pourquoi. La France défend, et je veux saluer l'engagement de Michel SAPIN, la construction d'une union des marchés de capitaux plus ambitieuse, c'est-à-dire d'un système financier plus stable, mieux protégé des à-coups conjoncturels. D'une Europe qui garde la maîtrise de ses règles en matière financière – il suffit de rencontrer les responsables des banques françaises, de discuter de Bâle IV, des difficultés et des enjeux qui existent pour savoir qu'il y a là un élément fondamental –, de ses places boursières, de ses chambres de compensation.

La place de Paris est solide, également, car – c'est un atout majeur – elle est tournée vers l'économie réelle.

C'est une place financière au service du financement des entreprises. Nous avons de grands groupes industriels qui comptent parmi les plus importants émetteurs de titres financiers dans le monde. Le marché des titres de court terme des entreprises, de 310 milliards d'euros, a récemment été simplifié et rendu plus accessible pour les émetteurs étrangers.

Nous avons également une épargne abondante et des acteurs de la gestion d'actifs de taille mondiale. Tous les métiers et toutes les expertises de la finance sont réunis.

Les fonds français ont été les premiers à obtenir le nouvel agrément de fonds européen d'investissement de long terme, qui apportent des financements de longue durée aux infrastructures et aux entreprises. C'est également le signe que l'Autorité des marchés financiers est réactive aux nouvelles pratiques, et je salue au passage son action.

Solide, la place de Paris est aussi innovante.

Nous voulons tous, ensemble, construire la place financière de demain, faire de Paris la capitale de la *Smart finance*.

Notre rôle pour cela, c'est que vous disposiez d'un cadre adapté, ouvert aux idées neuves, aux entrepreneurs prêts à prendre des risques – car entreprendre, c'est prendre des risques, et nous vivons dans une société où nous avons besoin d'assumer et de prendre des risques. Votre rôle, c'est de continuer à saisir toutes les opportunités, comme vous le faites aujourd'hui.

C'est à Paris qu'a été inventé l'EuroPP, standard de placement privé européen. Il a permis, en 2015, d'apporter plus de 12 milliards d'euros de financement à des entreprises européennes.

C'est à Paris que se concentre la principale activité de *crowdfunding* en Europe continentale, et nous continuons à œuvrer pour que ce cadre soit encore plus compétitif.

Nous avons été les premiers en Europe à offrir des règles sûres pour permettre aux fonds gérés par les assureurs et gestionnaires d'actifs de prêter en direct aux entreprises.

C'est en droit français que, pour la première fois en Europe, nous allons fixer les conditions juridiques et de sécurité dans lesquelles on pourra réaliser les transactions financières décentralisées sur Internet, ce qu'on appelle le *blockchain*.

C'est à Paris que les autorités de supervision, l'Autorité des marchés financiers et le superviseur bancaire, l'ACPR, ont pris des engagements très forts en faveur des start-ups de la finance.

Paris, et Anne HIDALGO le soulignait à juste titre, est enfin en passe de devenir la place de référence en matière de finance verte, de finance durable. Il y a un an – et je sais que c'est votre combat aussi, cher Gérard – Paris organisait la première édition de la Journée finance climat. Elle a permis au secteur financier de se mobiliser dans la lutte contre le changement climatique. La France joue également un rôle pionnier en matière d'obligations vertes.

L'attractivité de la France, c'est donc la place financière de Paris.

C'est aussi, chère Anne HIDALGO et chère Valérie PECRESSE, sa Région capitale – aux côtés des autres Régions, qui ont toutes des spécificités à faire valoir ; et cet après-midi, je suis à Lyon, avec toutes les grandes métropoles françaises, pour rappeler aussi cette évidence.

Paris et l'Ile-de-France constituent – et je veux le souligner, sinon Axelle LEMAIRE m'en voudrait – le premier pôle numérique européen. Elles comptent plus de 40 incubateurs de start-ups. Et l'année prochaine, la halle Freyssinet accueillera le plus grand incubateur du monde ! Nous n'aurons plus rien à envier à la *Silicon Valley* ... en tout cas sur ce point-là. Et vous avez

eu raison de rappeler, Valérie PECRESSE, les propos de John CHAMBERS, le président de CISCO, disant que la France c'était la *Silicon Valley* de l'Europe et qu'on y investissait. Ces mots sont importants – et avec Anne HIDALGO, nous avons eu l'occasion d'en discuter avec plusieurs d'entre vous quand nous nous étions rencontrés à Davos : la France, c'est aussi cette image positive que nous devons défendre. Je le dis aux Français, qui sont les premiers à demander qu'on renforce l'attractivité, mais qui parfois sont les premiers à critiquer, alors que les interlocuteurs étrangers ou européens, aujourd'hui, soulignent les atouts qui sont les nôtres.

Et nous sommes prêts, bien sûr, à accueillir encore de nombreuses entreprises.

L'offre de bureaux de la Région Ile-de-France est d'ores et déjà la plus importante d'Europe. Elle se structure autour de pôles parfaitement connectés, offrant toutes les gammes de produits immobiliers : le quartier central des affaires, dans Paris ; la Défense, premier quartier d'affaires européen, en plein renouveau – et j'ai pris des décisions qui permettent aux élus de participer pleinement au développement de ce quartier ; les pôles de Saint-Denis, Saint-Ouen, ou Boulogne, qui se développent.

Ces pôles, nous avons choisi de les renforcer encore. Dès 2016, 900 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires seront livrés – c'est l'équivalent de 60 000 postes de travail. Ce renouvellement, cette modernisation du parc de bureaux va s'intensifier dans les années à venir.

Les travaux du Grand Paris Express viennent d'être lancés. Cela représentera à terme 200 kilomètres de lignes de métro en plus ; 50 nouvelles gares, mieux connectées à Paris, entre elles, aux aéroports et aux gares TGV. Au total : 35 milliards d'euros d'investissements, que l'Etat engage avec la Région, avec les autres collectivités locales, dont Paris. C'est un accord que nous venons de consolider avec la présidente de la Région.

Améliorer la connexion avec les aéroports, c'est aussi créer une ligne dédiée, de qualité, par sa fréquence, par sa rapidité – 20 minutes : le Charles de Gaulle Express, qui fonctionnera en 2023, bien sûr dans la perspective de la candidature de Paris aux Jeux olympiques, a franchi ce matin même une nouvelle étape en Conseil des ministres.

Nous construisons enfin, avec les collectivités, 10 hubs internationaux qui soutiendront l'offre de bureaux et de logements. Nous avons simplifié, allégé les procédures pour que la construction s'accélère.

Mesdames et messieurs,

L'attractivité de la France – puisque nous sommes là pour en dire du bien, pour montrer que nous sommes unis, pour permettre à cette place de Paris d'être encore plus performante face aux bouleversements que nous connaissons –, c'est enfin un environnement économique plus favorable. Pour cela, nous avons entrepris des mouvements de réformes.

D'abord, 40 milliards d'euros de baisses du coût du travail, à travers le dispositif du Pacte de responsabilité.

En 2013, nous avons initié un choc de simplification pour faciliter la tâche de ceux qui innent et de ceux qui travaillent. Nous avons fait beaucoup ; mais je sais qu'il reste encore beaucoup à faire pour supprimer les réglementations inutiles, libérer, partout où c'est possible, des potentiels d'activité.

Nous soutenons l'investissement, avec la BPI, la prolongation du dispositif fiscal exceptionnel de suramortissement, la pérennisation du crédit impôt recherche, qui nous est envié partout dans le monde, l'amplification du programme d'investissements d'avenir.

Le président de la République a annoncé la semaine dernière que ces dispositifs qui marchent – suramortissement, mais aussi CICE, prime embauche PME – seraient renforcés ou prolongés.

Et puis, nous modernisons – il paraît qu'il y a des débats là-dessus ... – notre marché du travail. La loi Travail sera adoptée. Elle donnera plus de visibilité, de souplesse à nos entreprises, ce qui leur permettra également d'être plus réactives. Nous faisons le pari de la confiance au plus près du terrain pour les entrepreneurs et les salariés. Et, malgré toutes les difficultés, nous démontrons à l'Europe et au monde que nous réformons.

Les résultats sont là – et je vais en dire un mot seulement.

La croissance économique – dans ce moment-là où il y a en plus des interrogations sur les conséquences du Brexit, cher Michel – a dépassé les prévisions en 2015 : 1,2 %. L'INSEE prévoit une croissance de 1,6 % pour 2016, en France comme dans la zone euro.

Les entreprises ont retrouvé leur taux de marge d'avant la crise de 2008.

Cela leur permet à la fois d'investir (+ 5,3 % sur les 12 derniers mois) et d'embaucher : 200 000 emplois créés dans le secteur privé sur la même période. Et c'était bien cela, notre objectif ; c'est cela que je veux retenir, et c'est cela le message que je veux adresser aux entreprises européennes ou étrangères qui sont là !

L'économie française est attractive. Je veux qu'elle le soit davantage, plus encore, pour que les talents étrangers, mais aussi les talents français qui souhaitent revenir, soient mieux accueillis. Et nous voulons aller vite.

J'ai donc décidé de mettre en place un point d'entrée unique pour toutes les entreprises étrangères souhaitant s'implanter en France ; et je souhaite que les travaux soient lancés la semaine prochaine pour une mise en œuvre dès cette rentrée.

Ce service – coordonné par Business France, en lien avec la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, la métropole du Grand Paris – permettra une prise en charge globale des entreprises comme de leurs salariés. Parce qu'il faut, en effet, répondre à des questions très précises qui nous seront posées : il faudra répondre à leurs questions sur l'immobilier, la délivrance des titres de séjour, la scolarisation des enfants – autant de choses qui, nous le savons, pèsent beaucoup lorsqu'il s'agit de choisir où partir travailler, où localiser son activité. C'est même aujourd'hui souvent, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les premières questions qui sont posées.

Et je veux à ce propos être très clair : nous ouvrirons autant de sections internationales que nécessaire dans les établissements scolaires pour que tous les enfants puissent, s'ils le souhaitent, suivre des cours dans leur langue maternelle. Et bien sûr, nous accompagnerons la Région dans sa volonté de construire des lycées. On évoquait la Défense et Saclay il y a un instant ; et nous devons nous appuyer, Axelle LEMAIRE me le rappelait et elle a raison, sur le formidable réseau de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées à l'étranger, qui permet de

drainer les Français, mais aussi ceux qui fréquentent ces lycées et qui en connaissent, à l'étranger, la qualité.

Le guichet unique devra également permettre aux entreprises et particuliers – et j'insiste sur les deux, entreprises et particuliers – de s'informer facilement et dans leur langue sur les dispositifs fiscaux les concernant.

Reconnaissons-le : notre fiscalité ne se caractérise pas toujours par sa simplicité ... Le service « *Tax for business* », qui monte en puissance, remplira donc cet objectif. Mais nous devons également pouvoir apporter des réponses individuelles dans des délais rapides. C'est la condition pour donner plus de visibilité et plus de sécurité à celles et ceux qui veulent venir, ou revenir, en France. D'ailleurs, si l'un d'entre vous peut expliquer à tel ou tel journal britannique que la taxe à 75 % n'existe plus, vous ferez œuvre utile et vous serez des patriotes que je n'hésiterai pas à récompenser !

La France s'est engagée dans un effort sans précédent pour la compétitivité des entreprises. Ce mouvement sera amplifié.

Cela passe d'abord par la baisse de l'impôt sur les sociétés. Nous avons, dès cette année, supprimé la contribution exceptionnelle à l'IS. Et le taux normal d'impôt sur les sociétés sera progressivement ramené à 28 %. Le président de la République en avait pris l'engagement en 2014, dans le cadre du Pacte de responsabilité.

Nous voulons également, et je sais que c'est attendu, que le régime des impatriés devienne le plus favorable d'Europe.

Ce régime sera ainsi applicable pendant huit ans, contre cinq aujourd'hui. Et la prime d'impatriation sera exonérée de taxe sur les salaires. C'est un geste de confiance de la France vis-à-vis de ceux qui veulent venir travailler, innover, créer des emplois en France, et donc participer au rayonnement de notre pays, de la Région ou de notre capitale.

Et parce qu'il s'agit de la prospérité de la France, de son avenir, nous avons besoin d'un effort collectif. Nous avons déjà modernisé et plafonné la redevance sur la création de bureaux. Au-delà, je souhaite qu'une réflexion soit initiée cet été avec les collectivités locales pour étudier la possibilité d'exonérations temporaires supplémentaires en matière de fiscalité locale sur les entreprises et sur les bureaux.

Nous agissons pour que la fiscalité française soit plus lisible, et convergente avec celles de nos voisins européens. Une fiscalité qui, en même temps, doit être là pour financer y compris ce qu'on nous demande, c'est-à-dire les transports, les lycées, les équipements publics, qui font également l'attractivité et la qualité de cette attractivité pour notre pays. Mais à terme, notre souhait est d'aboutir à une fiscalité commune pour les entreprises au sein de la zone euro ; car la zone euro ne peut être un lieu de concurrence vers le moins-disant. Elle doit au contraire se renforcer en favorisant la convergence entre ses Etats membres.

Mesdames, messieurs,

La France a tant d'atouts ! Ses infrastructures, sa main-d'œuvre qualifiée, sa matière grise, ses ingénieurs, son modèle de santé, sa protection sociale, sa qualité de vie, sa culture – la mode, évoquée par la maire de Paris. Tout cela, nous le trouvons bien sûr dans toutes les Régions de

notre beau pays ; mais nous le trouvons peut-être d'abord à Paris et dans la Région Ile-de-France. Et la France, grâce à sa Région capitale, grâce à sa capitale, c'est un pays d'innovation. Le pays européen où les créations d'entreprises sont les plus nombreuses.

Parce que la France est un grand pays et parce qu'elle compte bien le rester, nous accueillerons toujours ceux qui veulent créer, innover et produire des richesses. La France, mesdames et messieurs, est un grand pays par sa diplomatie, par l'engagement de ses militaires à l'étranger. C'est un grand pays à travers le rayonnement de sa langue et de sa culture – et je pense à nos compatriotes, plus de deux millions, qui sont à l'étranger. La France est un grand pays grâce à ses entreprises, grandes ou petites, grâce à son économie, grâce à son agriculture, grâce à sa finance.

Et donc, bienvenue à Paris, bienvenue en France, *welcome* ! C'est, en un mot, plus que jamais le moment de venir en France. Voilà le message, mais aussi les réponses, que je voulais d'ores et déjà apporter à ceux qui s'interrogent.